



**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU MARDI 24 JANVIER 2023**

**Procès-verbal à publier**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre janvier à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye, légalement convoqué en vertu de l'article 16 du décret 95-562 du 6 mai 1995 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques LACOCHE, Président. Les consignes sanitaires en vigueur ont été respectées.

**Étaient Présents :**

M. Jacques LACOCHE, Mmes Isabelle THOIREY, Annie NÉLET, Geneviève SERRE, Céline LAMBRON, M. Jean-Pierre MARIAS,  
M. Robert PRÉGEANT représentant Générations Mouvement,  
M. Alain ROUILLARD représentant le Système d'Échange Local 72,  
Mme Anne DUMAISNIL représentant le Secours Catholique,  
Mme Colette MÉTAIS représentant les Restaurants du Cœur,

formant la majorité des Membres en exercice,

Absents excusés : M. Danick GILLET, M. Joël FRANÇOIS, Mme Françoise BORDE,

Assistait : Mme Christelle NASLÉ, secrétaire du CCAS,

Mme Céline LAMBRON est élue Secrétaire de séance,

**Nombre de Membres**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Date convoc. : 17.01.2023

Le procès-verbal de la réunion du 05 décembre 2022 est approuvé par le Conseil d'Administration. Il est signé par Monsieur le Président et le Secrétaire de séance après avoir entendu les observations des membres présents.

### Remplacement d'un membre nommé démissionnaire

Pour faire suite à la démission de Mme Colette BUTTET au 15 décembre 2022, représentant l'UDAF, et en l'absence de candidat, nous souhaitons la bienvenue à M. ROUILLARD Alain de l'association SEL 72 (antenne de Saint-Calais).

### Bons alimentaires : attribution du Président – décisions individuelles

#### Demande d'une aide financière – décision individuelle

*(Délibération n°202301DLAS01)*

#### Demande d'une aide financière – décision individuelle

*(Délibération n°202301DLAS02)*

#### Demande d'une aide financière – décision individuelle

*(Délibération n°202301DLAS03)*

### Dispositif PREPA REBOND : 2<sup>ème</sup> session

Mme RAGOUVIN Corinne, coordinatrice pédagogique chez VIA FORMATION, nous a présenté, le 22 décembre 2022, le bilan du dispositif PREPA REBOND (2<sup>ème</sup> session du 15 mars au 15 décembre 2022).

Mme RAGOUVIN sollicite la mairie de Bessé-sur-Braye pour une 3<sup>ème</sup> session en juin 2023.

### Banquet des Aînés Besséens : 02 avril 2023

*(Délibération n°202301DLAS04)*

Pour faire suite à la proposition de Restauval, les membres ont établi le menu pour le banquet.

Pour faire suite aux 3 propositions d'animation du banquet, les membres retiennent « l'ORCHESTRE GENERIC » de Vivoin, avec Claudette GRASSIN et Laurent DUBRAY pour un montant de 180 euros par musicien, hors cotisations guso.

### Étude du montant de la subvention Commune pour le budget C.C.A.S 2023

M. le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner les prévisions des dépenses et des recettes pour l'année 2023. Après en avoir délibéré, il s'avère donc nécessaire de faire une demande de subvention auprès de la Commune d'un montant de 3 000 €uros afin d'équilibrer le budget 2023.

### Divers bilans financiers 2022

- Récapitulatif dossiers aide sociale 2022 ;
- Récapitulatif bons alimentaires et divers accordés en 2022 ;
- Prêts du mini bus en 2022 ;
- Prêts du scooter en 2022 ;
- Entretien des véhicules du CCAS en 2022 ;

- Restos du Cœur : carburant mini bus 2022 ;  
Bons d'achat de 12 euros Noël 2022 ;

## Informations diverses

\* Messieurs MOREL Patrice et GUEDJ Armand, chauffeurs bénévoles du 9 places, pour les trajets aux Restaurants du Cœur à Saint-Calais depuis mars 2020, ont reçu lors des vœux à la population le 09 janvier 2023 un panier garni, afin de louer leur mérite.

\* Le 9 places a passé le contrôle technique le 05 janvier 2023. Les défaillances mineures sont : mauvaise orientation des feux de brouillard avant, corrosion du châssis. M. LACOCHE a demandé au responsable des services techniques de blacksonner le châssis.

\* Ouverture d'une ligne départementale d'écoute et de soutien à destination des aidants et de leurs proches. **Sarth'écoute, un numéro dédié : 02.52.84.84.84** est une ligne téléphonique ouverte 7 jours/7 de 8h à 22h. Elle apporte un espace d'écoute bienveillante pour les aidants d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap et/ou perte d'autonomie. Elle permet de les conseiller, les orienter ou les accompagner via un parcours individualisé.

La prochaine réunion du C.C.A.S est prévue le 06 mars 2023 à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.

Fait à Bessé-Sur-Braye, le 31 janvier 2023

Secrétaire de séance,  
Céline LAMBRON



Le Président,  
Jacques LACOCHE



Date de mise en ligne sur [www.besse-sur-braye.fr](http://www.besse-sur-braye.fr) : 1<sup>er</sup> février 2023